



LOMBRIC

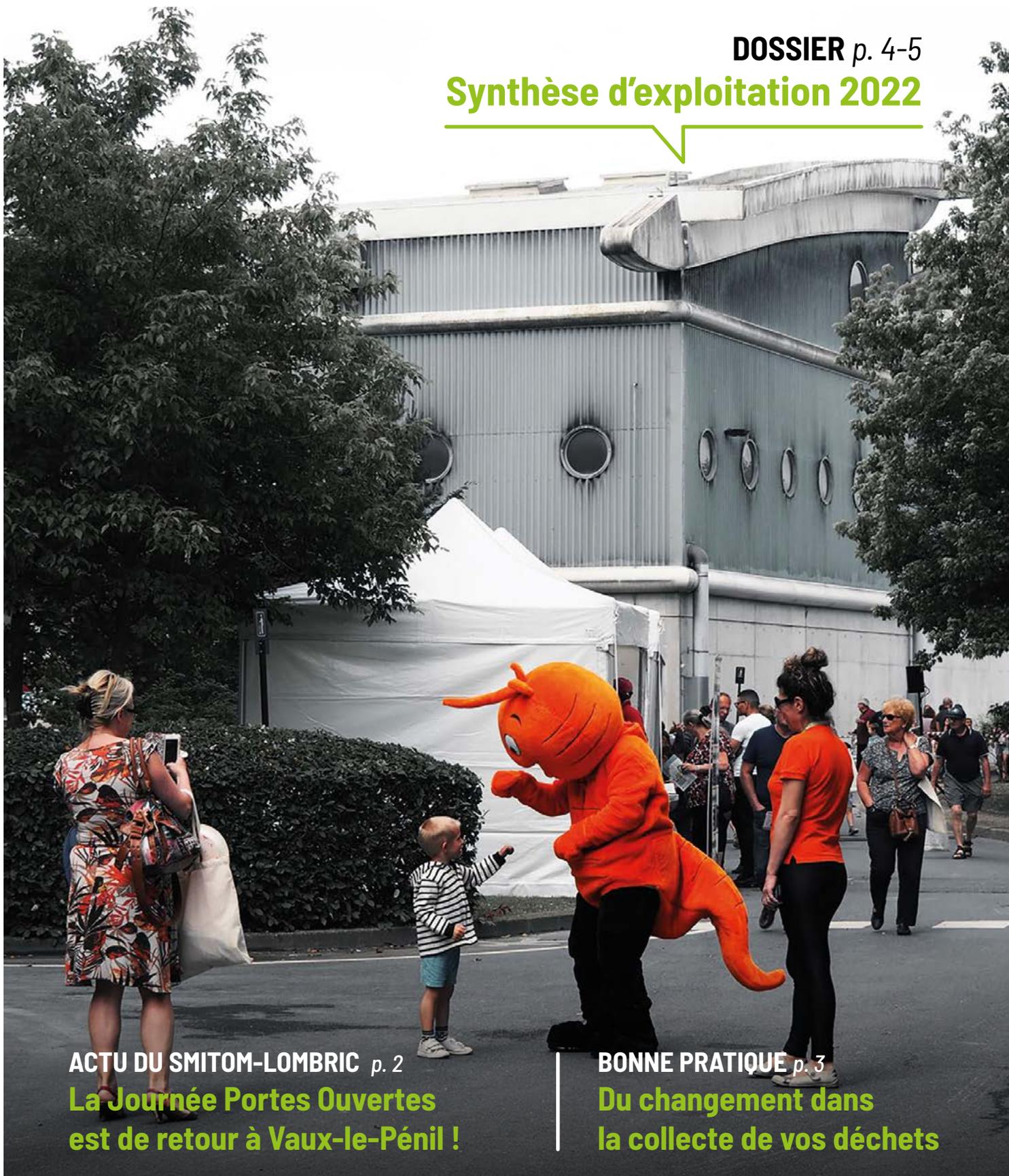
septembre - octobre -
novembre - décembre 2023

mag

N°91 Environnement | Énergie | Économie sociale et solidaire

DOSSIER p. 4-5

Synthèse d'exploitation 2022



ACTU DU SMITOM-LOMBRIC p. 2

**La Journée Portes Ouvertes
est de retour à Vaux-le-Pénil !**

BONNE PRATIQUE p. 3

**Du changement dans
la collecte de vos déchets**



Le samedi 14 octobre se tiendra la nouvelle édition de notre Journée Portes Ouvertes, à Vaux-le-Pénil. C'est avec grand plaisir que nous vous ouvrirons à nouveau les portes de notre centre de tri et de notre unité de valorisation énergétique. Le troc, la réparation et le faire soi-même seront à l'honneur cette année : vous pourrez notamment troquer les objets en bon état dont vous ne vous servez plus, faire réparer ceux que vous souhaitez réutiliser et apprendre à réaliser des produits utiles au quotidien. Le programme sera riche, je vous invite à le découvrir plus en détails page 2.

Le dossier de cette édition est consacré à la synthèse d'exploitation de l'année 2022. Vous y retrouverez les chiffres clés de l'année écoulée, tels que les tonnages des déchets collectés et traités, ainsi que leur devenir. Nous vous remercions pour vos nouvelles habitudes de tri et de sobriété au quotidien.

Je vous souhaite une bonne lecture et espère vous rencontrer à l'occasion du 14 octobre prochain.

Franck Vernin
Président du SMITOM-LOMBRIC

La Journée Portes Ouvertes est de retour à Vaux-le-Pénil !

Samedi 14 octobre, nous vous accueillerons sur notre site de Vaux-le-Pénil pour une nouvelle édition de notre Journée Portes Ouvertes.

Cette année, ne venez pas les mains vides : **le troc et la réparation seront à l'honneur !** Apportez vos objets en bon état* que vous n'utilisez plus pour les troquer (vêtements hors sous-vêtements, livres, DVD, jeux, bijoux, petits objets de décoration) et faites réparer gratuitement ceux dont vous ne voulez pas vous séparer.

Vous pourrez également participer à des **ateliers zéro déchet**, repartir avec un sachet de **compost gratuit**, visiter nos **installations**, vous restaurer au **food truck**, échanger avec nos **exposants** (produits locaux, articles de seconde main, démonstrations de benne de collecte, etc.), rencontrer le **dessinateur**

du **Lombric**, découvrir le **village d'enfants** avec ses animations et jeux créatifs... Comme chaque année, **une crêpe et une boisson vous seront offertes** et vous pourrez tenter de gagner de beaux **cadeaux** en participant à notre quiz.

Toute l'équipe du SMITOM-LOMBRIC a hâte de vous rencontrer à l'occasion de ce moment convivial.

Date : samedi 14 octobre

Horaires : de 10h à 17h

Adresse : SMITOM-LOMBRIC, rue du Tertre de Chérisy 77000 Vaux-le-Pénil

Entrée gratuite



* Troc : dans la limite d'un cabas par personne

Agenda

Vous organisez un événement en lien avec l'environnement sur notre territoire ? Contactez-nous via nos réseaux sociaux ou notre site internet que nous puissions le relayer.

SAMEDI 9 SEPTEMBRE et 7 OCTOBRE
Distribution de compost
Plateforme de compostage
Route de Provins
77210 Samoreau
9h-12h30 - *Gratuit, sur inscription*

SAMEDI 30 SEPTEMBRE et 28 OCTOBRE
Distribution de compost
Plateforme de compostage
Lieu-dit Les Pleins
77550 Réau
9h-12h30 - *Gratuit, sur inscription*

SAMEDI 21 OCTOBRE
Jeux en famille
Recyclerie du Lombric
9 rue de la plaine de la Croix
Besnard - 77000 Vaux-le-Pénil
14h-17h - *Gratuit, sur inscription*

SAMEDI 23 SEPTEMBRE
Initiation au compostage
Recyclerie du Lombric
9 rue de la plaine de la Croix
Besnard - 77000 Vaux-le-Pénil
14h-17h - *Gratuit, sur inscription*

SAMEDI 14 OCTOBRE
Journée Portes Ouvertes
SMITOM-LOMBRIC
Rue du Tertre de Chérisy
77000 Vaux-le-Pénil
10h-17h - *Gratuit*

SAMEDI 25 NOVEMBRE
Atelier furoshiki
Recyclerie du Lombric
9 rue de la plaine de la Croix
Besnard - 77000 Vaux-le-Pénil
14h-17h - *Gratuit, sur inscription*

Du changement dans la collecte de vos déchets

Habitants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine*, la fréquence de la collecte de vos déchets a évolué au mois de juillet dernier.

Collecte des ordures ménagères et déchets verts

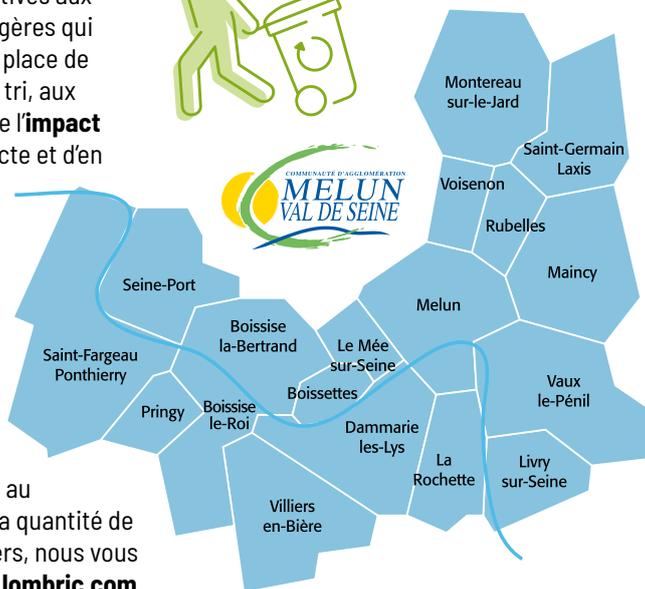
Les **ordures ménagères** des pavillonnaires et petits collectifs (10 logements maximum) sont collectées une fois par semaine et celles des collectifs de plus de 10 logements, les entreprises et administrations sont collectées deux fois par semaine (sauf cas particuliers).

Les **déchets verts** sont collectés du 1^{er} avril au 30 novembre, avec une interruption du 16 juillet au 14 août. Ce démarrage plus tardif et la fin anticipée du service tiennent compte des périodes de gel.

Des changements nécessaires

Ces évolutions sont consécutives aux **tonnages** des ordures ménagères qui ont baissé depuis la mise en place de l'extension des consignes de tri, aux besoins de réduire davantage l'**impact environnemental** de la collecte et d'en maîtriser les **coûts**.

Les **nouveaux calendriers de collecte** vous ont été distribués en boîte aux lettres. Si vous n'avez pas reçu le vôtre, vous pouvez le télécharger sur notre site internet. Vous souhaitez obtenir un bac de collecte plus grand ? Contactez-nous au **0 800 814 910**. Pour réduire la quantité de vos déchets verts et ménagers, nous vous proposons des solutions sur **lombric.com**.



***Communes concernées :** Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon.

Produits chimiques usagés : comment trier correctement ces déchets dangereux ?

Les **produits chimiques** comprennent les produits de bricolage (peintures, enduits, solvants...), d'entretien de véhicules (liquide de refroidissement), de jardinage (insecticides...), des comburants (chlorate de soude, anti-taupes, etc.). Ils contiennent des composés **dangereux pour votre santé** et peuvent être un réel **facteur de pollution** pour l'environnement. Ils nécessitent une collecte et un traitement spécifiques et **ne doivent en aucun cas être jetés dans les canalisations ou dans vos poubelles**, auquel cas ils perturberont le fonctionnement des stations d'épuration ou pourraient représenter un risque pour nos agents de tri.

Bien trier ses déchets chimiques permet leur **valorisation** et, quand cela est possible, leur **recyclage**. **Ils sont à déposer en déchèterie** ou dans un point de collecte temporaire. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, ils doivent être présentés dans leur **contenant d'origine** ou, à défaut, dans un contenant avec une étiquette qui permettra d'identifier le produit. Afin d'éviter tout écoulement, veillez à bien visser les bouchons et fermer les couvercles. Les gardiens de déchèteries pourront ainsi les **trier correctement et en sécurité**.

Pour plus d'informations concernant les produits chimiques et trouver un point de collecte temporaire, consultez le site internet de l'éco-organisme Eco DDS : www.ecodds.com.

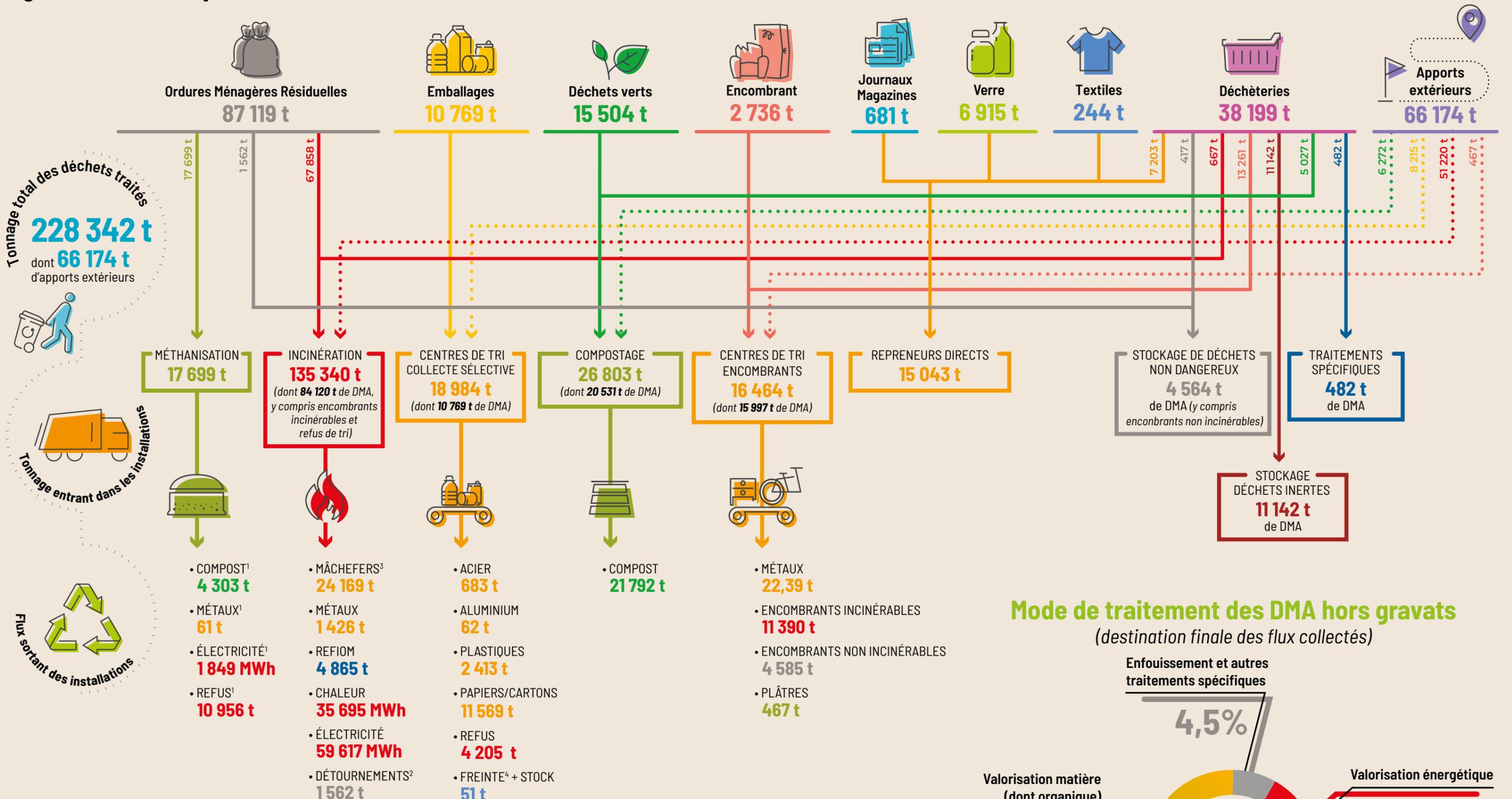
À NOTER !

Les **aérosols en métal de produits ménagers ou d'hygiène** ne sont pas des produits dangereux et vont dans le bac jaune, excepté s'ils présentent des pictogrammes de danger reconnaissables par leur forme, un losange entouré d'une bordure rouge.

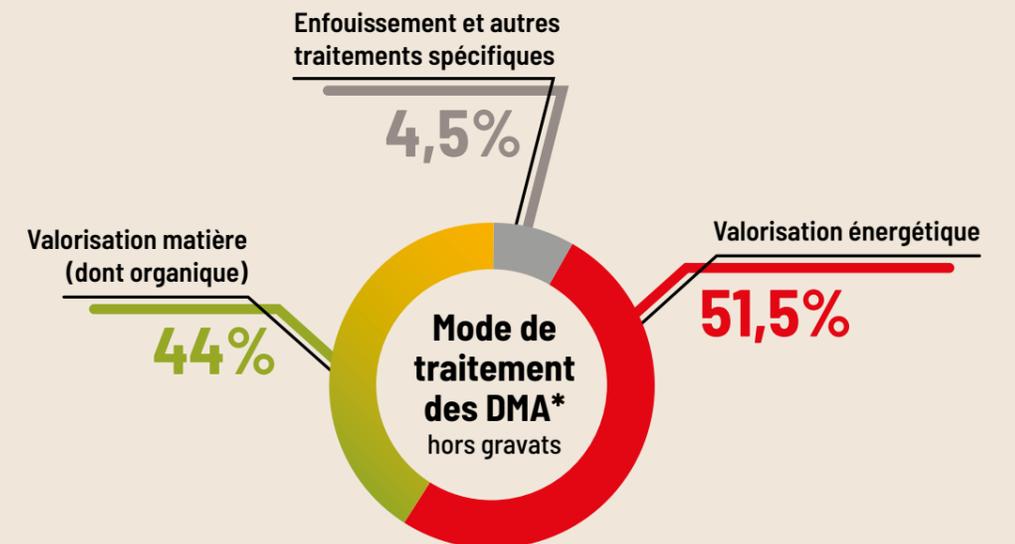


Synthèse d'exploitation 2022

Le rapport d'activité 2022 du SMITOM-LOMBRIC est disponible sur lombric.com



Mode de traitement des DMA hors gravats (destination finale des flux collectés)



1. Estimatif sur la base du rapport d'exploitation 2021 de l'usine de méthanisation (SIVOM). Les refus sont incinérés sur Vaux-le-Pénil.
 2. Détournements de tonnages vers de l'enfouissement, liés à des arrêts techniques de l'UVE.
 3. Mâchefers sortant de l'usine, déduction faite des métaux récupérés sur ces mâchefers.
 4. Perte de matière liée à la manipulation des déchets (déchargement, gerbage, rechargement) et à leurs conditions de stockage (humidité).
 * DMA : Déchets ménagers et assimilés

Les Ateliers du Coin : la culture du faire soi-même

Créée en juin 2019, l'association Les Ateliers du Coin s'inscrit dans une démarche de développement durable. Yves Zonta, Président de l'association, nous explique comment et pourquoi faire soi-même.

Quels types d'ateliers organisez-vous et comment y participer ?

À ce jour, nous proposons 3 types d'ateliers : réparation, couture et bricolage.

L'atelier réparation nous permet, avec les visiteurs, de réparer du petit électroménager, des vélos, du matériel hifi... Souvent la réparation ne nécessite pas de pièces neuves. En cas de besoin, les visiteurs achètent les pièces détachées puis reviennent pour que l'on termine la réparation. Atelier gratuit, tous les samedis de 14h à 17h dans notre local au 33 rue Pierre Brun à Melun.

Concernant l'atelier couture, des machines à coudre et une surjeteuse sont mises à disposition de celles et ceux

qui souhaitent réaliser ou réparer un vêtement. Des couturières sont également présentes. Atelier gratuit, tous les mercredis de 18h30 à 21h au 33 rue Pierre Brun à Melun.

L'atelier bricolage est principalement prévu pour le travail du bois (étagère à réaliser, chaise à rénover, etc.). Un bénévole bricoleur accompagne les visiteurs et des outils sont à disposition. Nous encourageons la récupération de matériaux pour réaliser les projets. Ouverture tous les dimanches de 9h à 12h30 au 12 rue Fréteau de Pény à Melun. Il faudra adhérer à l'association lors de la première séance et une participation financière sera demandée pour les consommables utilisés.



Pourquoi transmettre la culture du faire soi-même ?

Faire soi-même est valorisant : c'est gratifiant de posséder un objet que l'on a réparé ou conçu. C'est également économique et la production de déchets est limitée : nos ateliers nous ont permis d'éviter plus de 1700 kg de déchets !

Venez nous voir pour réparer, coudre, bricoler ou discuter et prendre un café dans une ambiance sympathique et conviviale.

L'association recherche des bénévoles : n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Informations et contact :

 lesateliersducoin.fr

 facebook.com/Ateliersducoin

 lesateliersducoin@gmail.com

Infos pratiques

Accès déchèteries

Toutes les déchèteries du SMITOM-LOMBRIC sont accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès.

COMMENT SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

Pour une première visite en déchèterie, vous devrez vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'un avis d'imposition locale (taxe foncière, d'habitation ou justificatif d'exonération de la taxe d'habitation). Une carte nominative vous sera remise, qui sera à présenter à chaque passage.

 Retrouvez les horaires des déchèteries sur lombric.com/triermes-dechets/decheteries.

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR

lombric.com    

Une question sur la collecte de vos déchets ?



Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

La collecte des déchets verts

Du 1^{er} avril au 30 novembre, avec une interruption du 16 juillet au 14 août

Renseignements

0 800 814 910 ou lombric.com



Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fontaine-le-Port (collecté par le SMICTOM), Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Écrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courtry et Valence-en-Brie

La collecte des déchets verts

du 15 mars au 15 décembre

Renseignements

0 800 814 910 ou lombric.com



Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis

La collecte des déchets verts

se référer au site grandparissud.fr

Renseignements

0 800 97 91 91



Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne (Écuelles, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing, Veneux-les-Sablons), Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Mammès, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine

La collecte des déchets verts

se référer au site

smictom-fontainebleau.fr

Renseignements

0 800 133 895

PASTILLES LAVE-VAISSELLE

Préparation : 10 minutes - Repos : 48 heures

Les pastilles pour lave-vaisselle du commerce sont souvent suremballées. Nous vous proposons un tutoriel simple et rapide, à réaliser avec des produits du quotidien.



***Pour
40 pastilles
environ**

Ingrédients* :

-  200 g de cristaux de soude
-  200 g de sel de table
-  200 g de bicarbonate de soude
-  18 cl de jus de citron

Matériel :

-  1 bocal en verre étanche
-  1 cuillère en bois
-  1 grand récipient
-  1 moule à glaçons

Recette

1. **Verser** les cristaux de soude, le sel puis le bicarbonate de soude dans un grand récipient.
2. **Mélanger le tout** à l'aide de la cuillère en bois.
3. **Continuer de remuer** tout en versant le jus de citron. Cette réaction chimique provoque la création d'une mousse.
4. **Mélanger** pendant 1 minute.
5. **Répartir le mélange** dans un moule à glaçons à l'aide de la cuillère en bois. Tasser correctement la préparation dans le moule.
6. **Laisser les pastilles durcir pendant 48 heures.**
7. **Stocker les pastilles** dans un bocal hermétique avec son étiquette.

Jeu

QUIZ : QUEL TRIEUR ÊTES-VOUS ?

Répondez aux questions et comptabilisez vos bonnes réponses pour connaître votre profil de trieur.



1. Depuis le 1^{er} janvier, votre geste de tri est simplifié car vous triez tous les emballages et :

- Les jouets en plastique
- Les journaux, magazines et papiers
- Les pots de fleurs

2. Je peux mettre des dosettes en aluminium dans le bac jaune :

- Vrai Faux

3. Je peux jeter mes piles usagées dans la poubelle d'ordures ménagères :

- Vrai Faux

4. Quels sont les bons réflexes anti-gaspi :

- Faire une liste de courses
- Acheter ce qui me fait envie
- Jeter les restes

5. Je possède des vêtements en bon état que je ne porte plus, je peux :

- Les jeter à la poubelle
- Les donner, les troquer, les vendre
- Les déposer dans une borne à vêtements

6. Je peux laisser le bouchon sur ma bouteille en plastique avant de la jeter dans le bac jaune :

- Vrai Faux

Vous avez 6 bonnes réponses :

Félicitations, le tri n'a plus de secrets pour vous ! Vous cherchez à réduire vos déchets ? Vous pouvez consulter notre site lombric.com qui recense de nombreuses astuces, recettes et tutos anti-gaspi.

Vous avez entre 0 et 5 réponses :

Le tri vous pose encore quelques problèmes, mais ne désespérez pas ! Vous retrouverez toutes les consignes de tri sur notre site lombric.com. Vous pouvez également nous rendre visite à l'occasion de nos animations (rubrique "agenda" de notre site internet).

Réponses : 1. Des journaux, magazines et papiers. Les jouets et pots de fleurs ne sont pas des emballages ; 2. Vrai ; l'aluminium se recycle ; 3. Faux ; les piles sont des déchets dangereux et doivent être évacués dans des bacs spécifiques (en matières, magasins, déchèteries, etc.) ; 4. Préparer une liste de courses permet d'acheter ce dont on a besoin et ainsi éviter de jeter des aliments consommés ; 5. Vous pouvez donner, troquer, vendre ou déposer vos vêtements dans une borne dédiée afin de leur donner une seconde vie ; 6. Vrai ; le bouchon en plastique se recycle ;

LE LOMBRIC



par V. LEONARDO



LE DERNIER NUMÉRO DU LOMBRIC MAG VIENT D'ARRIVER!

VOYONS UN PEU...



FORMIDABLE, LA JOURNÉE PORTES OUVERTES CETTE ANNÉE! ON POURRA Y FAIRE DU TROC! ET AUSSI... OUI!! FAIRE RÉPARER GRATUITEMENT UN OBJET !!



C'EST UNE OCCASION À NE PAS MANQUER!... NOUS AVONS TOUS DES OBJETS QUE NOUS N'UTILISONS PLUS, MAIS QUE NOUS NE VOULONS PAS JETER...



...OU UN OBJET À RÉPARER!

C'EST BIEN VRAI!



MA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE A MALHEUREUSEMENT REÇU UNE VILAINNE SECOUSSE...

ET MOI...



J'ÉCHANGERAIS BIEN MON VIEUX SERVICE POUR BÉBÉS QUI N'A PAS SERVI UNE SEULE FOIS!

...JE N'AI PLUS DE POUÇON!



JE SUIS TENTÉE... J'AI UNE OU DEUX ROBES QUE JE NE METS PLUS... ET LE GRILLE-PAIN EST EN PANNE!



BOF... ÇA VAUT LA PEINE DE SE DÉRANGER POUR DEUX ROBES ET UN GRILLE-PAIN?



ET LA TROTTINETTE? ET LE SERVICE POUR BÉBÉS? ET PUIS... IL Y A AUSSI UN VILLAGE D'ENFANTS, DES STANDS VARIÉS, UNE DISTRIBUTION DE COMPOST! SANS COMPTER...



...QU'ON PEUT SE RÉGALER AVEC UNE CRÊPE ET UNE BOISSON OFFERTES PAR PERSONNE!



N'EN DIS PAS PLUS! ON IRA TOUS ENSEMBLE! ... ET JE COMPTE SUR VOUS POUR M'AIDER À PORTER LE COMPOST!



ET CE JOUR-LÀ...

J'AI FAIT UN BEL ÉCHANGE!

SUPER, LA CRÊPE!

MON GRILLE-PAIN EST RÉPARÉ!

TOUTE LA FAMILLE EST LÀ DEPUIS CE MATIN...

VOUS LES AVEZ RENCONTRÉS?

V. LEONARDO -

65

Photo couverture © Collectif image - Melun. À conserver ou à recycler. Imprime sur papier 100% recyclé par l'imprimerie de Compiègne. IMPRIM'VERT*



LOMBRIC MAG : Rue du Tertre de Cherisy - 77000 Vaux-le-Pénil - ISSN 1299-4995 - www.lombric.com - Dir. de publication : Franck Vernin
Ont participé à la réalisation de ce numéro : Vittorio Leonardo, les services techniques et communication du SMITOM-LOMBRIC et leurs adhérents.

Vous ne recevez plus le Lombric Mag ? Contactez-nous : N° vert 0 800 814 910 (appel gratuit) ou smitom@lombric.com

